

BLV Mag

n° 218

Avril 2023



DOSSIER

**LE JARDIN ET LES PANIERS
MARAÎCHERS DU COLOMBIER**

Sommaire

- 4 La rétro du mois**
Les temps forts en image
- 5 L'agenda**
Les prochains rendez-vous à retenir
- 6 Le dossier**
Le Jardin et les paniers maraîchers du Colombier
- 10 La Ville s'engage**
en faveur du vivre-ensemble
- 11 La vie d'asso**
Association des retraités de Solystic
- 12 Le portrait**
Fabrice Cabut
- 14 Les tribunes**
Libre expression
- 15 L'état-civil et les brèves**

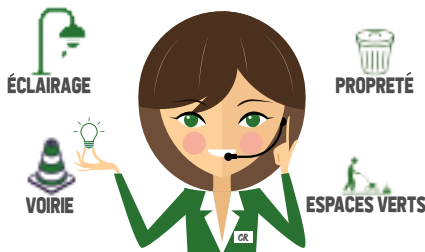
Mairie de Bourg-lès-Valence

Retrouvez toute l'actualité de votre ville :

www.bourg-les-valence.fr



**UN NUMÉRO
UNE SOLUTION !**



0 800 026 500 Service & appel gratuits

numero.vert@bourg-les-valence.fr

Besoin d'une intervention sur le domaine public ?

**VOUS SIGNALEZ...
NOUS INTERVENONS !**

Ligne ouverte du Lundi au Vendredi
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h



Passerelle de l'Île-Parc Girodet : les travaux avancent

Les premiers tronçons en acier qui composent l'ouvrage sont arrivés. Les suivants seront livrés successivement selon le calendrier prévisionnel ci-après (sous réserve de l'avancement du chantier et des conditions climatiques) :

- **du mercredi 26/04 22h au jeudi 27/04 4h** : pose du 3^e tronçon (le plus imposant) au-dessus de l'autoroute A7

- **du jeudi 11/05 22h au vendredi 12/05 4h** : pose du 4^e tronçon (au-dessus de la route départementale 2007N)

- **du mercredi 24/05 15h au jeudi 25/05 4h** : pose du mât (côté quai Barjon)

Un point de vue sera matérialisé pour vivre ces opérations exceptionnelles sur le quai Barjon, entre le city stade et la zone des travaux.

Vous pouvez également suivre l'avancée des travaux en direct, heure par heure, sur le site internet de la Ville : www.bourg-les-valence.fr > rubrique "Les avancées de la passerelle".



Le dessin de l'actu

par *Laurent Miraglia*



Entre nous...



Marlène Mourier
Maire de Bourg-lès-Valence

“ **Le Jardin et les paniers maraîchers du Colombier, une démarche vertueuse d'économie sociale et solidaire** ”

Promouvoir une alimentation saine et de qualité, issue d'une agriculture locale et à des prix abordables : telle était l'ambition de la municipalité lorsque nous avons créé le Jardin solidaire du Colombier en 2016.

Sept ans plus tard, l'objectif est atteint au-delà de nos espérances. Le Jardin du Colombier est devenu un véritable modèle d'économie sociale et solidaire, que ce soit à travers l'accueil de salariés en reconversion ou en insertion professionnelle, la mise en place d'activités et de visites pédagogiques dans le cadre scolaire et périscolaire, l'organisation d'animations ludiques et conviviales autour du “bien-manger” à destination du grand public, ou encore la vente de paniers de légumes, qui connaissent un véritable succès auprès des habitants de Bourg-lès-Valence et désormais des communes alentours.

Aujourd'hui encore, notre volonté de poursuivre et d'amplifier cette démarche vertueuse demeure intacte. C'est pourquoi, afin de le rendre accessible au plus grand nombre, une nouvelle formule du panier maraîcher du Colombier est proposée à compter de cette année, avec notamment une boutique en ligne et la possibilité de commander des légumes à la demande.

Vous en découvrirez les modalités dans les pages de ce BLV Mag consacré au Jardin du Colombier, à l'occasion de l'ouverture des inscriptions pour les paniers de la saison 2023.



BLV Mag • Directrice de la publication : Marlène Mourier • Direction de la communication : Léa Charlon, Cédric Laurent
• Maquette et mise en page : Agence Giesbert & Mandin • Crédit photos : Yannis Buliard, Yoann Prin, Michel Fabrol, Cédric Laurent
• Impression : Menard • Tirage : 10500 exemplaires. Imprimé sur papier issu de sources responsables FSC • Dépôt légal : à parution • Date de parution : Avril 2023 • Distribution : Distribal.

La rétro du mois — Les temps forts en image



1^{er} mars

Installation d'une borne d'informations touristiques à l'Île-Parc Girodet par Valence Romans Tourisme



6 mars

Le CCAS, nouveau point d'accueil de la Maison Départementale de l'Autonomie



6-10 mars

Exposition "Imagine ta passerelle" réalisée par les élèves des écoles durant le temps d'accueil périscolaire



13-16 mars

Plus de 1 000 participants au repas des seniors offert par la Ville



20-24 mars

Réfection de la voirie de la Côte Saint-Pierre



21 mars

Visite du chantier du groupe scolaire Moulin d'Albon



2 avril

600 participants pour le retour du semi-marathon

L'agenda — Les prochains rendez-vous à retenir



Maison du Pouvoir d'Achat
Permanences **chaque mercredi**
de 14h à 17h

—
Mairie
Sur rdv : 06 09 67 92 96



Inauguration du Parc Gaston Emery
Samedi 6 mai à 11h

—
Avenue des Bruyères



Journée "Trajectoire de sécurité"
organisée par la police municipale à
destination des motards
Dimanche 7 mai de 8h à 18h

—
Parking du gymnase du Cossec
Programme et inscription : page Facebook
"Journée trajectoire Bourg-lès-Valence"



Fête du jeu - 20^e anniversaire
Samedi 13 mai de 13h30 à 18h

—
Centre Louis Jourdan



Grand marché du printemps de
l'association des commerçants
"Dynamique bourcaine"
Dimanche 14 mai de 9h à 18h

—
Avenue Marc Urtin




"Laurent Baffie se pose
des questions"
Dimanche 14 mai à 17h

—
Théâtre Le Rhône


Le dossier — Le Jardin et les paniers maraîchers du Colombier





Un projet vertueux en faveur d'une alimentation saine, issue d'une agriculture de proximité

Le Centre Communal d'Action Sociale propose depuis 2016 à des prix abordables des paniers composés de légumes de saison récoltés directement au Jardin du Colombier par des personnes en reconversion ou en insertion professionnelle. À l'occasion de l'ouverture des inscriptions pour les paniers de la saison 2023, des nouveautés ont été mises en place pour répondre à la demande du plus grand nombre.



Situé à l'est de Bourg-lès-Valence, le Jardin du Colombier occupe une surface de 3 500 m² en plein cœur de ville. Le site produit uniquement des légumes (environ 2,5 tonnes par an en moyenne), répartis entre la vente aux particuliers via les paniers du Colombier (300 paniers par an) et aux résidents de la maison de retraite Les Jardins de l'Allet.

Une attention particulière est portée au choix des légumes cultivés, principalement des variétés anciennes, sélectionnées pour leur goût plus que pour leur aspect.

Les plantations ne subissent aucun traitement chimique, leur seul apport nutritif étant réalisé à partir des tontes de gazon et des broyats de végétaux provenant des espaces verts de la commune.

UN PROJET À VOCATION SOCIALE

Placé sous la responsabilité de Fabrice Cabut (voir portrait pages 12 et 13), le Jardin du Colombier est cultivé par deux jardiniers en contrat saisonnier ou d'insertion qui bénéficient d'une formation pratique en fonction de leur niveau de connaissance. Ils sont ensuite amenés à réaliser tout type de travaux nécessaires au bon déroulement des cultures comme la préparation des sols, les semis, le rempotage, l'arrosage, le désherbage, les récoltes...



DES ANIMATIONS POUR PETITS ET GRANDS, AFIN DE FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT D'UNE CULTURE DU "BIEN-MANGER"

Tout au long de l'année, plusieurs activités et animations sont proposées autour du Jardin du Colombier pour découvrir le site et en savoir plus sur les légumes, leur culture et leur dégustation.

Ces activités s'adressent au plus grand nombre, au grand public comme aux élèves des écoles, collèges ou lycées professionnels de Bourg-lès-Valence voire parfois même des communes alentours.

À titre d'exemple, en novembre dernier, un atelier de fabrication de confiture a été organisé à partir des surplus de rhubarbe cultivée au Jardin du Colombier. Les participants, bénéficiaires de l'épicerie solidaire, adhérents du Panier du Colombier et jardiniers des jardins familiaux, ont pu apprendre de A à Z les rudiments de la confection de confiture, depuis l'épluchage des légumes jusqu'à leur mise en bocal, grâce aux conseils des membres de la Conserverie Mobile et Solidaire qui animaient l'évènement. Gratuite et conviviale, cette activité, en plus de lutter contre le gaspillage, a contribué à favoriser le lien social.



Sont prévus pour la saison 2023 :

- des ateliers pédagogiques sur site avec les élèves du collège Gérard Gaud
- un concours de citrouille organisé à destination des bénéficiaires des jardins familiaux
- un atelier conserverie avec les bénéficiaires des paniers du Colombier et des jardins familiaux, ainsi que les seniors bourcains.

DU NOUVEAU POUR LES PANIERS DU COLOMBIER : UNE BOUTIQUE EN LIGNE ET DES LÉGUMES DISPONIBLES À LA DEMANDE



Depuis 2016, les légumes cultivés au Jardin du Colombier sont vendus aux habitants de Bourg-lès-Valence et désormais à ceux des communes alentours sous forme de paniers de 3, 4, ou 5 kgs.

À partir du début du mois de juin 2023, à l'occasion du lancement des inscriptions pour les paniers de la saison 2023, le CCAS met en place une boutique en ligne afin de permettre à celles et ceux qui le souhaitent de commander leurs légumes depuis chez eux, afin de répondre à la demande du plus grand nombre.

Jusqu'à présent, il n'était pas possible de choisir la composition de son panier qui était la même pour tous, en fonction des légumes disponibles. Désormais, les adhérents auront également la possibilité de commander depuis le site internet les légumes qu'ils désirent, avec la quantité souhaitée (dans la limite des stocks disponibles).

COMMENT S'INSCRIRE SUR LA BOUTIQUE EN LIGNE ?

Il suffit d'accéder au lien suivant :

app.ciboulette.net/signup/FX2T8sKqWYGgLk4dN/14866

OU

de flasher le QR code ci-dessous :



Une fois sur le site, cliquez sur "Inscription" et remplissez les champs demandés. Une fois votre inscription validée, vous serez contacté(e) directement par sms ou par email pour vous informer de l'ouverture des commandes.

N. B. : les paiements en ligne s'effectuent via un porte-monnaie électronique, qu'il convient d'alimenter en déposant l'argent au CCAS (270, rue de la Vorgine – 04 75 79 45 78).

Pour vous aider à procéder à votre inscription en cas de besoin, ou pour tout renseignement, le CCAS se tient à votre disposition aux coordonnées ci-dessus.

En parallèle de ces nouveautés, le panier traditionnel du Colombier est toujours disponible et peut être commandé chaque semaine jusqu'au mercredi 17h :

- soit via la boutique en ligne,
- soit en se rendant au CCAS,
- soit sur le lieu de retrait des légumes, qui aura lieu chaque vendredi, de 15h à 18h, sous le préau de l'ancienne école Jean Vacher (rue Émile Vidal, derrière la mairie).



La résidence L'Île Adam, un projet inédit pour renforcer les liens intergénérationnels

Attendu d'ici fin 2023, le futur immeuble actuellement en cours de construction à l'intersection de la rue de l'Île-Adam et de l'avenue de Lyon, propose un concept d'habitation d'un genre nouveau, basé sur le mélange des générations.

Cette résidence accueillera des familles, des personnes seules, et des jeunes actifs au sein de 42 logements locatifs abordables du T2 au T4, dont 10 seront réservés à des seniors autonomes de 65 ans et plus.

Les futurs locataires, dont la sélection portera particulièrement sur leur motivation à nouer des liens avec leurs voisins, seront amenés à s'impliquer dans des activités collectives (services entre voisins, partage de connaissances, cours de cuisine, ateliers bricolage...), des événements conviviaux (fête des voisins, repas partagés...) ou encore des actions de solidarité destinées à favoriser le vivre-ensemble et éviter l'isolement des plus âgés.

Un animateur intergénérationnel sera présent sur place

4 jours par semaine afin d'aider les habitants à définir des activités et les soutenir dans leurs initiatives. Une salle de 70 m² sera dédiée à la rencontre entre les résidents. Ce sera aussi un espace partagé avec d'autres parties prenantes, comme par exemple des associations locales qui souhaiteraient prendre part à des projets collectifs.

Réalisé par SDH Constructeur, le Cabinet Traversier et animé par l'association du service à domicile, ce projet unique sur le territoire associe, outre la municipalité, le Département de la Drôme, le promoteur Le Pacte constructions, la CNSA (Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie) ainsi que l'agence Récipro-Cité, laboratoire d'innovation sociale basé à Lyon spécialisé dans la conception de lieux créateurs de liens.

En savoir +

Les candidats souhaitant postuler à un logement peuvent contacter le service logement de la Ville

☎ 04 75 79 46 57

📍 270, rue de la Vorgine



© Cabinet Traversier



Une retraite bien remplie pour les anciens employés de Solystic

Présidée par Robert Martel, l'association regroupe les retraités de l'ancien site de Bourg-lès-Valence.

Dans les années 60 et jusqu'en 2020, l'entreprise Solystic (anciennement SOGEV puis SOGEME), leader mondial des systèmes d'automatisation du tri postal, était installée rue de Chony, sous la Cartoucherie. Elle a accueilli en ses murs plusieurs générations d'employés qui y ont effectué tout ou partie de leur carrière et dont la plupart sont aujourd'hui à la retraite.

Grâce à l'association des retraités de Solystic, ces seniors ont le plaisir de se retrouver et de partager leurs souvenirs lors de moments conviviaux comme le dîner festif du mois de mars dernier.

Sont aussi prévus pour 2023 : un voyage aux Pays-Bas à la fin du mois d'avril, un concours de pétanque à Girodet le 12 mai, une visite de la grotte Cosquer et du Mucem à Marseille le 31 mai, une sortie aux Fêtes nocturnes de Grignan le 7 juillet, un déjeuner-croisière suivi du feu d'artifice des fêtes du lac d'Annecy le 5 août, un concours de pétanque au boulodrome de l'Île-Parc Girodet le 8 septembre et un repas de fin d'année au restaurant dans le courant du mois d'octobre.

Toutes ces activités ne pourraient pas avoir lieu sans le dynamisme des membres du Bureau qui oeuvrent aux côtés de Robert Martel pour faire vivre l'association : Roger Serre (vice-président), Mercedes Jarniou (secrétaire), Iveline Buffat (secrétaire adjointe), Nicole Martel (trésorière), Marc Chalaye (trésorier adjoint).

En savoir +

Les anciens salariés de Solystic qui souhaitent rejoindre l'association peuvent contacter le Président Robert Martel :

@ robert.martel@sfr.fr

☎ 04 75 42 68 46 ou 06 60 98 39 51

Pour suivre les activités de l'association :

🌐 retraitesolystic.over-blog.com

Cultiver le Jardin du Colombier
pour promouvoir le “bien-manger”





Chargé de la coordination des activités d’insertion au Centre Communal d’Action Sociale, Fabrice Cabut assure la gestion et l’organisation du Jardin du Colombier, des jardins familiaux et de l’épicerie solidaire.

Assis sur son tracteur, il nous accueille au Jardin du Colombier, véritable îlot bucolique de campagne et de verdure en plein cœur de Bourg-lès-Valence, niché au bout d’une impasse, en bordure d’un quartier résidentiel.

Titulaire d’un baccalauréat agricole obtenu au lycée du Valentin et d’un BTS en hydrobiologie, Fabrice Cabut a exercé le début de sa carrière dans le secteur de l’animation comme directeur de centre de loisirs. Agent du CCAS depuis 2002, il se voit confier en 2015 la mission de créer et développer le Jardin du Colombier, site de maraîchage vertueux inspiré des techniques de cultures durables dont proviennent les légumes qui composent les paniers du même nom.

Son expérience de l’animation couplée à sa formation agricole s’avèrent des plus complémentaires pour lui permettre de remplir son rôle au quotidien.

Ce dernier recouvre aussi bien la gestion du site, avec la définition des objectifs de production, l’encadrement et la formation des équipes de jardiniers, le développement des relations avec les différentes parties prenantes

(fournisseurs, associations, riverains,...), que sa valorisation, à travers la mise en place des nombreuses animations et activités destinées aux différents publics.

“Mon travail est très varié. Aucune journée ne se ressemble et même si j’essaie de programmer les choses, elles se passent rarement comme prévu. Contraintes techniques sur les jardins, livraison de fournisseurs en retard, contretemps liés à la météo... : les aléas sont nombreux !”

Une diversité d’activités et une bonne dose d’imprévus qui ne sont pas forcément pour lui déplaire : *“pour moi, cet aspect dynamique, non routinier est très plaisant, tout comme la dimension créative et de partage qu’implique la relation avec le public.”*

Gérer le Jardin du Colombier constituerait donc le métier idéal ? *“Bien sûr, nous travaillons dans un cadre et un environnement privilégié, mais cela reste un travail d’extérieur, pour lequel nous sommes soumis à des conditions climatiques parfois rudes : les fortes chaleurs l’été, le froid l’hiver...”*

Expression du groupe majoritaire "ENGAGÉE"

Bourg-lès-Valence accueillera le premier centre de santé départemental de la Drôme

Lors de la séance du 27 mars dernier, les élus du Conseil départemental ont approuvé la création d'un centre de santé départemental à Bourg-lès-Valence. Le projet, validé préalablement par l'Autorité Régionale de Santé (ARS), constitue une première dans la Drôme.

Le futur centre de santé, qui devrait compter 2 assistants médicaux et 4 médecins généralistes salariés par le Département, sera installé au rez-de-chaussée de l'immeuble Axe 7, construit à l'initiative de la municipalité en cœur de ville.

Avec une ouverture prévue au dernier trimestre 2023, le centre de santé départemental est le fruit d'un partenariat étroit entre la Ville et le Département, unis par la même volonté de résorber la désertification et la pénurie de professionnels de santé auxquelles est confronté notre territoire, au même titre que de nombreuses villes en France.

L'ensemble de l'équipe municipale se félicite de cette collaboration fructueuse, menée au service de la santé de nos concitoyens.

Marlène Mourier - Eliane Guillon - Aurélien Esprit - Dominique Gential - Geneviève Audibert - Grégoire Tafankejian - Audrey Renaud - Florian Reverdy - Danièle Payan - Thierry Belle - Tanguy Gerland - Vincent Fugier - Agnès Lapeyre - Stéphanie Marillat - Paolino Tola - Rachel Vaque - Manuel Jamakorzian - Chantal Billiet - Mamadou Diallo - Rosaline Aslanian-Habrard - Alexandre Baillet - Nancy Guiboud - Patrick Pagnoux

Expression du groupe d'Opposition "Ensemble pour Bourg-lès-Valence"

Santé : depuis 9 ans, rien sur BLV !

Notre commune a perdu des médecins qui auraient pu s'installer, si seulement nous leurs avions proposé des locaux sans retarder la construction du centre-ville. La ville particulièrement déficitaire. Nous proposons un centre de santé avec l'aide de l'État et du département.

En 2014, M^{me} le Maire a choisi comme grande priorité le projet Girodet et une passerelle pour 15,3 millions €, au lieu d'un pôle de santé médicale.

Résultat, les Bourcains lourdement pénalisés par un grand manque de médecins.

Wilfrid Pailhès - Christiane Ranc - Alexandre Pothain - Frédéric Tremblay - Maria Carlomagno - Denis Cluzel - Marie-Hélène Miramont - Georges Ishacian

Les services municipaux désormais accessibles en un clic sur Agglae



En vous connectant à Agglae, un outil en ligne gratuit développé par Valence Romans Agglo, vous pouvez effectuer directement sur internet vos démarches administratives liées aux domaines de l'Agglo : l'éclairage public, les déchetteries, la collecte des déchets, l'accueil de la petite enfance, le règlement d'une facture...

Dorénavant, vous pouvez également faire part de vos demandes sur certains sujets relevant de la compétence de la commune comme les espaces verts, la voirie, la propreté (tags, dépôts sauvages, trottoirs sales...), la tranquillité publique (nuisances sonores, animaux errants, stationnements gênants...). Les services accessibles seront complétés et enrichis progressivement.

Complémentaire du Numéro Vert (0 800 026 500) mis en place par la municipalité, Agglae est accessible 7 jours sur 7, 24h sur 24 directement sur agglae.fr/bourglesvalence ou depuis le site internet de la Ville (www.bourg-les-valence.fr). Le traitement des demandes peut être suivi en temps réel depuis le site Agglae.

Refonte de la carte électorale

Au regard de la hausse du nombre d'électeurs, trois nouveaux bureaux de vote ont été créés à la demande de la préfecture. Afin que chacun soit rattaché au bon bureau de secteur, il est important de vous rendre au service population de la mairie pour mettre à jour votre adresse postale ou vous inscrire sur les listes électorales, muni d'un justificatif de domicile de moins d'un an ou d'une attestation d'hébergement ainsi que d'une carte d'identité ou d'un passeport en cours de validité. Heures d'ouverture : du lundi au mercredi 8h30-12h / 13h30-17h, jeudi 8h30-12h, vendredi 8h30-12h / 13h30-17h, samedi 9h-11h. Ou sur internet : www.service-public.fr ou www.bourg-les-valence.fr > rubrique "Démarches et services").

Sont concernés :

- Les nouveaux habitants de Bourg-lès-Valence,
- Les habitants ayant changé d'adresse au sein de la commune,
- Les habitants ayant changé de nom (mariage, divorce,...),
- Les habitants n'ayant pas reçu leur dernière carte électorale ou ayant constaté une erreur dans leur nom ou adresse lors des dernières élections.

Maison du Pouvoir d'Achat

Nouvelle offre disponible : dispositifs anti-moustiques

Renseignements et inscriptions sur le site internet de la Ville : www.bourg-les-valence.fr > rubrique "La Maison du Pouvoir d'Achat" ou par téléphone : 06 09 67 92 96

État civil

NAISSANCES

Victoire Busseuil
Aurèle Kermiche

Nathan Gesquière Dumarcher
Nélio Cusimano

Jade Laden
Harout Sarian

MARIAGES

Maxime Nocera
Amandine Chambonnet

DÉCÈS

Daniel Ponin
Louise Desroys
Hubert Juan
John Coissieux
Nadia Calabrin

Denise Dumas
Adilia Salgado Marques
Annick Laporte
Bernard Raby
Simone Chalavard

Gérard Charreyron
Denis Faure
Bernard Keller
Jean-Claude Harter
André Franc

Nicolas Henry
Regina Kiiaeva
Sarkis Kahvaji
Anahit Dokhoyan
Khaled Sebai
Sabrina El Kha

fête
DU JEU 2023

Gratuit
tout public

ans

DE FÊTE DU JEU

SAMEDI 13 MAI 2023

Centre Louis Jourdan

13 h 30 > 18 h

VILLE DE BOURG-LÈS-VALENCE

Avec la participation financière de

 **La Région**
Auvergne-Rhône-Alpes



MJC

